

COMPTE RENDU DU CONSEIL de MAHERU

Conseil Municipal du 9 septembre 2021

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie à 20 heures 30 sous la présidence de Mr. François HUREL, Maire.

Etaient présents : HUREL François, HOORELBECKE Laurence, LEMOINE Stéphane, VERHALLE Gérard, CAPPELAERE Marc, LAJOIE Julie, TROGU Dominique, ROUSSEL Yves, Julien LE COCQ.

Absents excusés : Mme BAGLIN et Mr. du MESNIL du BUISSON

Secrétaire de séance : Dominique TROGU.

Projet éolien

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier de Mr. Carbonnell, Vice-Président délégué à l'urbanisme en charge de l'élaboration du PLUI. Ce courrier est adressé à Mr. Sellier, Président de la Cdc des Pays de L'Aigle, et concerne la possibilité d'implanter ou non des éoliennes sur le territoire de la Cdc. Chaque conseil municipal doit en débattre afin que la position prise en conseil communautaire le 30 septembre reflète l'avis de l'ensemble des communes des territoires de la Cdc.

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité, est contre le projet d'implanter des éoliennes sur le territoire de Cdc des Pays de L'Aigle.

Retour sur le site internet de la commune

Mr. Roussel qui a en parti créer le site de la commune est satisfait du démarrage du site, avec sur le dernier mois 2 440 pages visitées et 115 connexions et sur les sept derniers jours 40 connexions et 755 pages visitées.

De nouvelles informations avec des liens seront mises sur le site.